

L'initiative „La santé à un prix abordable“

Conférence de Barbara Gassmann, vice-présidente de l'ASI

Pas de système de santé sans soins infirmiers

Nous, infirmières et infirmiers, sommes quotidiennement confrontés aux mesures d'économie et aux injustices dans la lutte pour la répartition des moyens limités dans le système de santé. Pour nous, il est clair que nous devons nous engager efficacement pour tous les patients et leurs proches. Cela doit se passer aussi sur le plan politique. Pour cette raison, l'Association suisse des infirmières et infirmiers ASI soutient l'initiative sur la santé. Car fournir des soins de qualité à tous ceux qui en ont besoin ne va plus de soi aujourd'hui.

De quoi ont besoin les personnes qui tombent malades ? Elles sont arrachées à leur vie quotidienne. D'un seul coup, elles n'arrivent plus à faire ce qui, auparavant, allait de soi. Il ne suffit pas de poser un diagnostic et de faire un traitement. Le succès du traitement dépend souvent de la capacité de la personne d'apprendre à gérer sa nouvelle vie. Pour cela, il faut des soins infirmiers professionnels dans les hôpitaux, dans les soins à domicile ainsi que pour les soins de longue durée. Les infirmières et infirmiers clarifient avec les personnes concernées comment celles-ci peuvent retrouver une qualité de vie et une nouvelle autonomie malgré des conditions difficiles.

Critères de qualité et d'autorisation prescrits par la Confédération

Une concentration des forces s'impose: les 26 systèmes sanitaires cantonaux doivent être coordonnés de manière efficace. Cela sera possible lorsque la Confédération interviendra de manière régulatrice en définissant qui fournit quelles prestations. Il s'agit de mieux concentrer les prestations coûteuses de la médecine de pointe et des soins qui s'en suivent. De cette façon, il est possible de réduire des frais élevés d'investissement et d'exploitation.

La Confédération doit obliger les fournisseurs à mesurer la qualité. Il faut exclure que des coûts soient abaissés en remplaçant le personnel qualifié par du personnel auxiliaire. Au contraire : il faut promouvoir des offres de soins innovatrices.

Accès pour tous à des soins appropriés

Les soins infirmiers doivent rester une prestation accessible à un prix abordable pour tout le monde. Actuellement, nous sommes déjà confrontés au fait que des caisses-maladie refusent la prise en charge des soins ambulatoires en psychiatrie. Cette tendance est inquiétante parce qu'elle touche des personnes qui peuvent difficilement se défendre. Tous les citoyens sont ainsi menacés insidieusement par un démantèlement à froid des prestations.

Le projet de charger les personnes de plus de 50 ans d'une primes complémentaire pour une assurance de soins est particulièrement choquant parce que les personnes de ce groupe d'âge fournissent le plus de soins bénévoles. Selon une étude du fonds national, la valeur économique de ces prestations est évaluée à quelque 12 milliards de francs par année. Les soins réalisés par des soignants naturels devraient être encouragés par des mesures de soutien.

Un bon système de soins nécessite au niveau professionnel l'intervention de tous les acteurs. Dans ce domaine, les infirmières et infirmiers occupent un rôle primordial de transmission et de coordination. Au niveau social, il faut davantage de solidarité pour garantir un système de santé approprié à un prix abordable. C'est pour cette raison que l'ASI soutient l'initiative « La santé à un prix abordable ».

Renseignements complémentaires :

Barbara Gassmann, vice-présidente ASI, tél. 031 388 36 36